

M50

Consultation sur le projet de
Plan de développement durable du Québec

10 février 2005

Mémoire présenté par :

Jean-Guy Bourdeau



St-Constant, Qc



Jean-Guy Bourdeau

Consultation sur le projet de Plan de développement durable du Québec

Comme je suis un producteur agricole, donc près de la nature, je suis particulièrement préoccupé par les problèmes environnementaux. Le constat de la situation de la planète : déboisement excessif, désertification des sols, érosion de la couche d'ozone stratosphérique et autres ne peut que me conscientiser à l'énorme défi que j'ai et que nous avons tous à relever en ce début de XXI^e siècle. Nous sommes loin des années au Québec où l'eau, la forêt, le sol arable nous semblaient des ressources inépuisables. Voilà pourquoi, le rythme de la régénération des ressources naturelles doit inévitablement concorder avec celui de l'utilisation de ces ressources renouvelables. Ainsi, par ce mémoire, j'apprécie c'est certain, les principes du projet de Plan de développement durable où les objectifs de maintien de l'intégrité de l'environnement, d'amélioration de l'équité sociale et d'efficacité économique sont visés. Cependant, en tant qu'individu agriculteur, je désire par ce mémoire exposer mon inquiétude sur un seul aspect : le sol arable québécois.

Il faut toujours avoir en perspective au Québec que nous n'avons que 2% du territoire en sol arable. Alors, la protection de cette richesse est primordiale. Le Québec propose une série de principes qui reviennent tous au même point culminant : notre qualité de vie dépend de l'équilibre entre nos besoins et les moyens que nous avons pour les satisfaire. Que l'on soit d'un milieu urbain ou rural, l'agriculture est au cœur de nos vies. Le sol arable est une richesse naturelle où l'eau, la forêt s'imbriquent. Le gouvernement se doit par conséquent d'être sélectif, agir avec précaution, prévision, en collaboration avec les divers organismes de développement et surtout avec les premiers répondants c'est-à-dire les agriculteurs.

Alors, en tant qu'agriculteur, je suis prêt à respecter ma terre. Aujourd'hui, sans doute plus conscient de la fragilité de cette terre, certaines mesures de préservation du sol sont à l'ordre du jour et je suis prêt à m'y conformer. Mais, pour continuer à cultiver nos terres, il faut nous les laisser. Le défi urbain contribue à créer un climat d'incertitude et de danger pour le sol arable. Selon le géographe, auteur de Géopolitique et Avenir du

Québec, René Marcel Sauvé, l'expansion des banlieues menace la sécurité alimentaire du Québec. Le petit 2% de notre sol cultivable avec une seule saison végétative accentue l'insécurité. Voilà pourquoi, il faut absolument protéger les terres agricoles parce que l'on sait tous ce qu'une dépendance alimentaire engendre. Au Québec, pendant les deux siècles précédents, nous avons assisté à une destruction et un gaspillage éhontés de nos terres arables, d'où la nécessité de la Loi de *Protection du territoire agricole*. Le Québec, se doit d'envoyer un message clair lorsqu'il s'agit par exemple de construire une autoroute en plein milieu agricole surtout quand on a l'opportunité de la construire sur une route déjà existante. Si le développement durable passe par des actions concrètes dont les résultats sont mesurables, voilà une belle occasion de le manifester.

Le rapport *Brundtland* définit le développement durable ainsi : « ...un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs. ». Le Plan de développement durable se doit donc de miser sur la protection des sols cultivables qui sont en régression au Québec. Selon l'ONU, la superficie mondiale en culture de 1950 à 2000 est passée de 0,23 ha ^{par habitant} à 0,10 ha. Un équilibre entre la protection de la zone agricole et les besoins collectifs s'impose. Passer une autoroute en plein milieu agricole lorsqu'on a le choix de la construire ailleurs est une aberration dans la perspective visée par ce Plan de développement durable. La première richesse naturelle d'un pays à des fins de sécurité alimentaire est notre sol arable.

Par ce mémoire, j'ai donc voulu signaler mes préoccupations face à notre richesse naturelle qu'est notre terre arable. Je crois que la sauvegarde de cette richesse passe d'abord par celui qui la travaille en coopération avec des organismes de recherche et enfin par nos dirigeants politiques. Cette richesse doit demeurer aux québécois si l'on veut garder le contrôle de notre secteur agroalimentaire. La fonction sociale première du sol arable est de nourrir la population, encore faut-il le conserver! Moi, je suis de passage et je ne veux surtout pas que ceux qui passeront après moi vivent dans un environnement précaire. Soyons visionnaires pour que ce projet de Plan de développement durable soit réalisable et réalisé.